



COMMUNIQUÉ AUX PARENTS D'ÉLÈVES

N°2020-09/29 /DSU/RM

Le Maire de la Ville de Rémire Montjoly informe les parents que, toutes les dispositions organisationnelles arrêtées pour le lancement des activités périscolaires le lundi 14 septembre sont en cours de réévaluation. Il s'agit d'optimiser la qualité d'accueil et la sécurité des enfants bénéficiaires du dispositif.

A cet égard, des améliorations seront déclinées dans les domaines suivants :

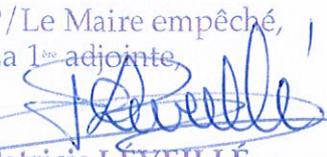
- Le transport, l'orientation et la réception des enfants,
- Un accueil plus adapté des parents,
- Les modalités relatives à la sécurité interne et externe,
- Un nouveau référencement individuel et collectif des équipes d'encadrants : associatifs – PAVA.

Comprenant les contraintes organisationnelles et regrettant les désagréments engendrés lors de cette 1^{ère} journée, le Maire de la commune assure que tous les moyens techniques, humains et administratifs sont renforcés et redéployés afin de satisfaire au mieux les attentes des usagers du dispositif périscolaire, en ce contexte d'épidémie de la Covid-19.

La Cellule Mission Ville-DSU demeurera à disposition pour toutes informations complémentaires.



P/Le Maire empêché,
La 1^{ère} adjointe,


Patricia LÉVEILLÉ